

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Modification de la Loi fondamentale : l'Assemblée nationale accorde son quitus

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Le projet de loi portant révision de la Constitution de la République gabonaise, présenté par le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, est finalement passé comme une lettre à la poste. En effet, lors de la séance plénière d'hier à l'Assemblée nationale – en présence du chef du gouvernement et son équipe – cent treize (113) députés sur

les cent vingt-trois présents ont voté en faveur dudit projet de loi. Six (6) élus nationaux ont opposé un nœud et trois (3) autres se sont abstenus.

En attendant le verdict de l'autre chambre du Parlement, le Sénat, ledit vote de l'Assemblée nationale conforte la thèse d'une prochaine révision de la "Loi fondamentale". Une issue fortement appréciée par le "locataire de l'Immeuble du 2-Décembre" qui par ailleurs a été coprésident pour le

compte de la majorité à la dernière concertation politique, convoquée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba.

Occasion pour le "natif de Ntang-Louli" d'exprimer sa gratitude envers les députés pour cette nouvelle étape de l'histoire politique du pays. Avant l'étape du Palais Léon-Mba, le projet examiné a été entériné durant le Conseil des ministres du 3 mars dernier. Concrètement, la modification



Photo: Sylvain MAGANGA

Les députés votant quasiment à l'unanimité le projet de loi portant révision de la Constitution.

Entretien Bilie-By-Nze-Colonna : un nouveau départ !

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

AUX dernières heures de sa visite en France, le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a eu une séance de travail avec la cheffe de la diplomatie française, Catherine Colonna. Au menu des discussions, élargies aux membres des délégations, le point sur la coopération entre la France et le Gabon, le renforcement de celle-ci et les autres sujets d'intérêt commun.

Ainsi, au titre de la mise en pratique du Plan de Libreville, à l'issue du One Forest Summit (OFS), un agenda avait été arrêté d'un commun accord entre Libreville et Paris. Ceci devant déboucher sur l'organisation de la Conférence de Paris sur le climat dont l'objectif est de se pencher sur les conclusions du sommet de Libreville en termes de financement.

De même, les deux personnalités ont convenu de la poursuite de la coopération dans le domaine scientifique avec en toile de fond les partenariats entre les scientifiques français et gabonais pour une meilleure connaissance



Photo: DR

Le chef du gouvernement, Alain Claude Bilie-By-Nze, et la ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colonna.

des forêts et de leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques. Ce, au moment où le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies (GIEC) vient de publier un rapport alarmant sur l'urgence d'agir.

A noter que le GIEC s'inscrit dans une série de rapports destinés à évaluer et synthétiser les informations scientifiques, techniques et socio-économiques relatives au réchauffement climatique. Il conclut le "sixième cycle d'évaluation du climat", décidé à sa session et terminé en 2023. Le renforcement des liens économiques et commerciaux a été un

des sujets abordés par ailleurs. Ce qui correspond aux conclusions de la rencontre, le jour d'avant, avec les dirigeants du Medef qui ont marqué leur intérêt à investir dans notre pays.

A l'issue de cette rencontre, la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères du gouvernement Elisabeth Borne a salué la convergence de vues entre les présidents Emmanuel Macron et Ali Bongo Ondimba sur les grandes questions de l'heure, notamment climatiques et sécuritaires.

"Merci de ce très utile entretien, Monsieur le Premier ministre @BilieByNze, pour avancer sur la feuille de route définie au sommet de Libreville. Rendez-vous à la COP28 et à Paris fin juin", a-t-elle déclaré sur son compte du réseau social Twitter.

Après la rencontre entre les présidents Emmanuel Macron et Ali Bongo Ondimba lors du OFS, cette visite du Premier ministre gabonais, en France, a marqué un nouveau départ de l'axe de coopération entre Libreville et Paris à l'heure où la politique de diversification des partenariats du Gabon est diversement interprétée.

constitutionnelle en cours porte sur six articles inhérents entre autres au suffrage, à l'âge d'éligibilité, la durée du mandat du président de la République, aux personnes éligibles à la fonction de président de la République.

Dans la même logique, figure l'harmonisation de la durée des mandats politiques, la non-limitation des mandats

politiques et le passage du délai d'enrôlement de 45 à 30 jours. Après ladite plénière de l'Assemblée nationale, le "patron de l'Administration" devra également défendre, dans un proche avenir, son projet de loi devant les sénateurs, conformément aux modalités de révision constitutionnelle en vigueur en République gabonaise.

Suite logique !

Y.F.I
Libreville/Gabon

SANS surprise, les députés ont voté massivement hier pour la modification de la Constitution de la République gabonaise. Seuls six députés élus sous la bannière du Parti social-démocrate (PSD), du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) et de l'Union nationale (UN) ont opposé un refus catégorique à ce projet de loi porté par le Premier ministre. Normal, lesdites écuries ont claqué la porte de la récente concertation politique.

Comme on le présageait, la chapelette du Dr Séraphin Akoure-Davain s'est "désolidarisée" de l'opposition parlementaire. Une situation compréhensible vu que ce dernier a été coprésident pour le compte de l'opposition à la dernière grand-messe politique.

Il aurait été de mauvais aloi qu'il botte en touche au moment du vote alors que les recommandations ont été proposées de façon consensuelle lors des négociations et autres tractations. En réalité, le vote quasi unanime de l'Assemblée nationale n'a constitué qu'une simple formalité. Un scénario risquant d'être identique au Sénat. Et pour cause, ces deux chambres du Parlement sont largement acquises à la cause du "parti au pouvoir" voire des gouvernants. En atteste l'actuelle composition de l'Assemblée nationale et du Sénat dans laquelle le "parti de masse" occupe une place prépondérante. Solidarité militante oblige, les députés ont, pour ainsi dire, "renouvelé" leur confiance à Alain-Claude Bilie-By-Nze, comme ils l'avaient d'ailleurs déjà fait durant sa déclaration d'ouverture politique générale.